

# *ILLE*: réflexions sur ses emplois dans l'*Eunuque* de Térence et le Livre XLII de Tite-Live

MARIE-DOMINIQUE JOFFRE  
Université de Poitiers

**Résumé :** L'examen des emplois de *ille* dans deux textes aussi différents que l'*Eunuque* de Térence et le livre LXII de Tite-Live a abouti aux conclusions suivantes : a) Comme tout déictique, *ille* permet d'introduire dans l'énoncé relief, contraste et rupture. C'est pourquoi il abonde dans le dialogue de la comédie qui doit être instantanément compris du spectateur, mais il est rare dans le récit historique qui se veut neutre, objectif, organisé et raisonné. b) *Ille* ne sert pas à localiser son référent dans l'espace et dans le temps ; il est le signifiant d'une rupture dans le déroulement de l'énoncé. C'est pourquoi il constitue souvent des couples d'opposition avec les pronoms personnels ou avec les autres déictiques, tirant ses effets de sens de la signification du terme mis face à lui. c) La deixis, élément de la langue, ne décrit pas le monde tel qu'il est, mais elle traduit la manière dont le locuteur élabore son propos, acte énonciatif à travers lequel le réel devient abstrait, pour être conçu et organisé selon la liberté du locuteur.

**Mots clés :** *anaphore ; deixis ; cohérence / rupture ; énonciation*

## *ILLE*: reflexiones sobre sus empleos en el *Eunuco* de Terencio y el libro XLII de Tito Livio

**Resumen:** El examen de los empleos de *ille* en dos textos tan diferentes como el *Eunuco* de Terencio y el libro XLII de Tito Livio ha deparado las conclusiones siguientes: a) Como todo deíctico, *ille* permite introducir en el enunciado relieve, contraste y ruptura; por ello abunda en el diálogo de la comedia que debe ser comprendido instantáneamente por el espectador, pero es raro en el relato histórico que pretende ser neutro, objetivo, organizado y razonado. b) *Ille* no sirve a localizar su referente en el espacio y en el tiempo; es el significante de una ruptura en el desarrollo del enunciado; por ello constituye a menudo pares de oposición con los pronombres personales o con los otros deícticos, extrayendo sus acepciones de la significación del término contra-puesto. c) La deixis, elemento de la lengua, no describe el mundo tal cual es, sino que traduce la manera como el locutor elabora su propuesta, acto enunciativo por el cual lo real se hace abstracto, para ser concebido y organizado según la libertad del locutor.

**Palabras clave:** *anáfora; deixis, coherencia / ruptura; enunciación*

Ce travail s'est fixé un but relativement modeste : examiner les emplois et les significations du pronom-adjectif démonstratif *ille* dans deux corpus radicalement différents, une comédie, l'*Eunuque* de Térence, et le livre XLII de Tite-Live. De ce dernier texte je n'ai retenu que les parties strictement narratives. J'ai en effet éliminé les discours, qu'ils soient directs ou indirects, de façon à bien faire ressortir le contraste entre un texte fondamentalement oral, la comédie, et celui qui s'en écarte le plus (même si, selon toute probabilité, il faisait l'objet d'une *recitatio*), la narration historique. On cherchera alors à voir selon quelles modalités *ille* s'oppose, tant du point de vue fonctionnel que du point de vue notionnel, d'une part à l'anaphorique *is* (auquel on peut associer les désinences verbales de 3<sup>e</sup> personne *-t*, *-tur*, *-nt* et *-ntur*, elles aussi anaphoriques, et le relatif de liaison), d'autre part aux deux autres déictiques, *hic* et *iste*.

Les interprétations et les conclusions de cette enquête s'appuieront au départ sur les conceptions que proposent dans leurs travaux G. Serbat pour le latin et G. Kleiber pour le français.

## 1. APPROCHES THÉORIQUES

Pour G. Serbat<sup>1</sup>, un anaphorique comme *is*, capable de reprendre non seulement une unité lexicale ou une séquence d'énoncé bien délimitée et nettement définie, mais aussi tout un ensemble notionnel aux contours plus difficilement perceptibles, est d'abord un abstracteur syntaxique. Pourvu des marques casuelles nominales, ce cadre syntaxique, ce « super-nom », totalement vide de contenu notionnel, peut occuper dans l'architecture syntaxique de la phrase toutes les fonctions du nom, en évitant au locuteur de pesantes répétitions. Les indices de genre et de nombre permettent, de leur côté, de repérer et d'identifier aisément dans le déroulement de l'énoncé, le terme ou la séquence symbolisée par l'anaphorique, autrement dit, son référent. Lorsque ce dernier reprend une notion précédemment évoquée, on parle d'**anaphore** ; si, au contraire, l'anaphorique apparaît avant son référent, créant ainsi une attente et mobilisant l'attention du co-énonciateur, on parle de **cataphore**.

G. Kleiber<sup>2</sup> mène la réflexion sous un autre angle et détaille le mécanisme de l'anaphore. Il ressort tout d'abord de la lecture de ses études, que l'anaphore sollicite la participation conjointe et simultanée des deux acteurs de l'énonciation, le locuteur et l'interlocuteur. Ce dernier doit en effet mémoriser le référent de l'anaphorique et le maintenir présent à l'esprit, immédiatement mobilisable. Pour G. Kleiber ce référent doit être obligatoirement « saillant » dans la mémoire des co-énonciateurs, prêt ainsi à rendre instantanément intelligible la coquille sémantiquement vide que constitue l'anaphorique. Le méca-

<sup>1</sup> SERBAT 1984.

<sup>2</sup> KLEIBER 1994, « l'anaphore, d'un problème à l'autre », p. 25.

nisme d'anaphore repose donc impérativement sur une connivence qui doit nécessairement s'établir entre le locuteur et son auditoire.

Une précision mérite d'être ajoutée. Le référent que les co-énonciateurs doivent retenir n'est pas seulement, on l'a déjà vu, un substantif, mais il correspond aussi très souvent à des séquences d'énoncé ; celles-ci peuvent être amples et complexes. C'est notamment selon cette deuxième modalité, que fonctionne l'anaphorique lorsqu'il est employé comme adjectif, épithète d'un substantif : par sa présence il signale que le contenu sémantique du substantif est enrichi, précisé par les éléments parfois nombreux et divers qui composent son référent. En position d'adjectif, par rapport au substantif qu'il détermine, l'anaphorique remplit, en quelque sorte, une fonction individualisante.

Nous terminerons cette présentation de l'anaphore et de l'anaphorique par une ultime remarque. Il arrive parfois, à condition que non seulement le contexte linguistique mais aussi la situation extralinguistique soient clairs, que le référent de l'anaphorique n'ait pas été mentionné au préalable dans l'énoncé, mais que son existence et sa nature se déduisent de données concrètes, perceptibles pour les acteurs de l'énonciation. Le locuteur peut parfaitement utiliser directement un anaphorique pour désigner, c'est-à-dire traduire sous une forme linguistique, fondamentalement abstraite, un objet concrètement perçu. C'est par exemple ce qui se passe lorsque la courtisane Thaïs précise à l'esclave Parménon l'identité de celui chez qui elle se rend. Elle se contente d'utiliser directement le pronom *hic* (qui est, on le verra, à la base, un anaphorique) dont elle désigne d'un geste le référent présent en chair et en os sur la scène. A la question *quo* ? de Parménon la jeune femme réplique :

*Quid ? Hunc non uides ?* « Quoi ? Tu ne le vois pas ? » (*Eun.* 463).

Mais, comme l'atteste le choix du genre et du nombre (masculin, singulier) revêtus par le déictique, cette utilisation n'est pas aussi directe qu'on pourrait l'imaginer ; elle nécessite une opération préalable, la conceptualisation du réel, son passage à l'abstrait, sous la forme d'une unité de discours, en l'occurrence un nom, sans doute ici *homo*, affecté à une classe précise de genre et de nombre. L'anaphorique seul ne peut donc référer directement au réel, au concret ; pour traduire un élément de la réalité extra-linguistique, il a besoin d'un relais, un outil purement linguistique, opérateur de l'abstraction et de la conceptualisation, une des parties du discours. Comme le dit G. Kleiber, contrairement aux pronoms des personnes 1 et 2, l'anaphorique n'est pas un « déictique transparent »<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> KLEIBER 1986, p. 5 ; ce sont des « symboles indexicaux transparents » [...] « La transparence des déictiques comme *je, tu, ici*, etc., par contraste à l'opacité de déictiques comme *celui-ci-là, ce chien*, etc. réside dans l'identification univoque du référent : *je* c'est toujours le locuteur, *ici* l'endroit où se tient le discours, etc. »

## 2. COMMENT DÉFINIR ALORS LES DÉICTIQUES ?

A l'instar des deux autres déictiques, *hic* et *iste*, *ille* est, avant tout, un anaphorique. Mais contrairement à *is*, ces trois déictiques livrent à propos de leur référent une information notionnelle supplémentaire. De quel ordre est cette information et comment la définir ? Que **montre** le déictique ? Faut-il retenir l'idée qu'il localise son référent en prenant comme points de repère les acteurs et les coordonnées de l'énonciation ?

Ne vaudrait-il pas mieux essayer de sortir de ce cadre trop rigide et surtout trop concret de la localisation ? Cette remise en question a déjà constitué le point de départ de mes travaux sur *iste* et m'a conduite à proposer une définition beaucoup abstraite du signifié et du rôle de ce déictique<sup>4</sup>. On verra que l'examen systématique des données du corpus choisi ici aboutira à des conclusions du même ordre.

Une dernière question mérite d'être posée : où est situé le référent, autrement dit, à quel niveau fonctionne le mécanisme de référence ? Il nous semble raisonnable d'admettre que, dans la majorité des cas, le référent est d'ordre linguistique, qu'il est un élément constitutif de l'énoncé. La référence est d'ordre **intra-textuel** ou **endophorique**. Mais il arrive, et cela est plus rare, que le déictique désigne directement un référent ancré dans la réalité extra-linguistique, perceptible de l'ensemble des co-énonciateurs (bien que nous ayons souligné plus haut que la référence passe obligatoirement par le passage à l'abstrait de ce référent au moyen d'une unité de langue). Nous laisserons provisoirement de côté cet épineux problème et admettrons, au moins dans un premier temps, qu'il existe un mode de référence directe, **extra-textuelle**, **exophorique**.

## 3. REMISE EN CAUSE DE L'APPROCHE HABITUELLE

Bien souvent (Orlandini, 1995 ; Pieroni, 2007), les 3 déictiques sont rattachés aux 3 personnes de l'énonciation : *hic* est associé à la première, *iste* à la deuxième, *ille* à la troisième. Outre que bien des emplois viennent contredire aisément cette tripartition (il suffit de citer : Ter., *Eun.* 974 *Sed estne ille noster Parmeno*, s'interroge le *senex* en voyant arriver son esclave), le raisonnement s'enferme dans une contradiction : au même titre que *is*, les déictiques relèvent tous de la personne 3, ils ne sont ni *ego* ni *tu*, mais simplement objets de parole. Comment concilier alors acteur et objet de l'énonciation ? Comment surtout expliquer la tautologie qui rapporte *ille*, lui-même signifiant d'une personne 3, à cette même personne 3 ? Il nous semble donc nécessaire de sortir de ce genre de contradiction.

<sup>4</sup> JOFFRE 2007-a et « à paraître » : *iste* renvoie au contenu notionnel du référent, contenu élaboré par l'un des co-énonciateurs et repris comme tel. *Iste* (au masculin singulier) signifie donc : « cet homme tel que je/tu le conçois, le décris. »

D'autre, part les grammairiens considèrent que, du point de vue sémantique, *ille* s'oppose à *hic* et indique que son référent est éloigné du locuteur, aussi bien dans l'énoncé que dans l'espace ou le temps. C'est de cette manière que l'on pourrait justifier :

... *dico, edico uobis nostrum esse illum erilem filium* (Ter., *And.* 962).

« ...je vous le dis et redis, ce jeune homme est le fils de mon maître. »

L'esclave Parménon révèle à la servante Pythias que celui qui vient de violer une toute jeune fille n'est autre que son jeune maître Chéréa qui, après avoir revêtu le tenue d'un eunuque, s'est introduit frauduleusement dans la maison de la courtisane Thaïs. Dans la mesure où cette révélation se fait en l'absence du coupable, on pourrait dire que *ille* désigne un personnage éloigné du lieu de l'énonciation.

La même analyse pourrait rendre compte de *Eun.* 974 où *ille* représente l'esclave Parménon que le *senex* Demea voit arriver, mais qui n'est pas encore vraiment proche :

*Sed estne ille noster Parmeno ?* « Mais n'est-ce pas là (là-bas ?) notre Parménon ? »

En référence intra-textuelle, on a coutume de considérer que *ille* renvoie à une séquence d'énoncé éloignée, tandis que *hic* reprend ce qui a été mentionné en dernier, ce qui est le plus proche. On rappellera, à ce sujet, la charmante épigramme de Martial, 5,43 :

**Thais** habet nigros, niueos Laecania dentes.  
Quae ratio est ? emptos haec habet, **illa** suos

« Thaïs a les dents noires, Laecania les dents blanches. Pourquoi ? pour celle-ci ce sont des dents achetées, pour celle-là, les siennes. »

Dans *Eun.* 638 sq., Phédria, amoureux momentanément éconduit par la courtisane Thaïs, aspire au moins à la voir, à défaut de pouvoir la toucher :

*Si non tangendi copias, / Eho ne uidendi quidem erit ? Si illud [= tangere]  
[ non licet  
Saltem hoc licebit [= uidere]*

« Si je n'ai pas le privilège de la toucher, n'aurai-je pas même hélas celui de la voir ? Et si cela ne m'est pas permis, au moins on me permettra ceci. »

Enfin de cette idée d'éloignement, on passe à la valeur emphatique, laudative. C'est ainsi que pourrait s'expliquer l'emploi de *Eun.* 587 :

*Egomet quoque id spectare coepi, et quia consimilem luserat / Iam olim ille ludum, impendio magis animus gaudebat mihi ...*

« Je me mis moi aussi à regarder et comme jadis celui-là déjà avait joué semblable jeu, je m'amusais tant et plus ... »

L'idée de violer la toute jeune Pamphila a été inspirée à Chérea, travesti en eunuque, par une peinture représentant les amours de Jupiter et de Danaé ; pour arriver à ses fins, le dieu se métamorphosa en pluie. Le déictique qui représente le dieu est *ille* et l'on interprète souvent ce genre d'emploi par la valeur emphatique. C'est parce qu'un dieu se l'est autorisé que le jeune homme se décide à commettre un acte totalement condamnable. *Ille*, d'autre part, réfère à un être éloigné des mortels aussi bien dans l'espace que dans le temps, puisque la peinture évoque l'époque mythique où les dieux n'hésitaient pas à se mêler aux hommes.

Cependant ces critères d'éloignement et d'emphase ne permettent pas de rendre compte, il s'en faut de beaucoup, de la totalité des emplois de notre corpus. Ils sont inopérants la plupart de temps et bien souvent on peut se demander pourquoi *ille*, quand *is* ou *hic* conviendrait :

On peut signaler un exemple surprenant, en totale contradiction avec la conception traditionnelle que l'on se fait de *ille* :

*Illud uide os ut sibi distorsit carnufex ! (Eun. 670).*

« Regarde son visage, comme il le contrefait, le bourreau ! » ?

Ces propos adressés aux servantes sont tenus par Phédria qui sort de la maison de la courtisane Thaïs en tirant par le col le véritable eunuque. Contrairement à toute vraisemblance, il le croit capable d'avoir violé la toute jeune servante. On peut parler dans ce cas, plutôt rare d'ailleurs, de référence exophorique (ou extra-textuelle). Mais pourquoi *ille* alors que *hic* semblerait mieux convenir à la situation ? L'eunuque est pratiquement collé à Phédria et on imagine l'entrée en scène plutôt risible de ce couple forcé.

Dans *Eun.330 sq.*, le jeune Chérea raconte à Parménon comment un fâcheux, un *senex* ami de son père, lui a fait perdre, par une conversation intempestive et sans intérêt, la trace d'une jeune fille à la beauté éblouissante :

*Is <senex>dum hanc sequor, fit mihi obuiam* « pendant que je la suivais, il me tombe dessus »

Le personnage emploie ici l'anaphorique *is* mais après une brève intervention de l'esclave (*Incommoda hercle !* « malchance, par Hercule »), il poursuit en désignant le vieillard par *ille* :

*Immo enim uero infeliciter :  
Nam incommoda alia sunt dicenda, Parmeno.*

*Illum liquet mihi deierare his mensibus  
Sex septem prorsum non uidisse proxumis / nisi nunc...*

« Non, dis plutôt infortune ! Car malchance cela doit se dire d'autre chose, Parménon. Voilà un homme que je peux bien jurer n'avoir rigoureusement pas vu de ces six ou sept derniers mois, sauf juste aujourd'hui... »

Certes le personnage évoqué est absent de la scène et cette rencontre, fatale au dessein amoureux du jeune homme, appartient au passé ; mais on peut s'interroger sur les raisons qui justifient l'utilisation de *is* dans un cas, de *ille* dans un autre.

Il convient, avant de poursuivre l'analyse, de clarifier un point extrêmement flou qui fausse souvent la réflexion. En effet, à partir du moment où le référent extra-linguistique d'un anaphorique ou d'un déictique n'est pas concrètement perceptible pour l'ensemble des co-énonciateurs (autrement dit, puisqu'il s'agit d'une comédie, qui n'est pas physiquement présent sur scène et ne peut pas être montré d'un geste), on ne doit plus parler, me semble-t-il de référence extra-textuelle. La notion évoquée est devenue simple objet de discours, elle apparaît dans l'énoncé sous la forme d'une unité linguistique susceptible d'être reprise par tout anaphorique ou déictique. On est bien dans le cadre d'une référence intra-textuelle. Le cas est fréquent dans le théâtre car les récits faits par les protagonistes y sont nombreux, qui permettent d'élargir l'espace scénique et de dilater le temps. Les êtres et les notions évoqués ne sont plus que les constituants d'une narration qui relève des mêmes règles d'énonciation que l'histoire ou l'épopée : la situation d'énonciation est gommée, le locuteur et ses interlocuteurs se font discrets, disparaissant derrière leurs propos, projetant devant les spectateurs un nouvel épisode, pure construction narrative. Il est probable que l'acteur - narrateur mimait sa narration, incarnant successivement tous les protagonistes, contrefaisant peut-être sa voix. Les déictiques constituaient alors des outils tout à fait adaptés pour indiquer clairement et instantanément aux spectateurs les glissements d'un personnage à l'autre.

#### 4. LES DONNÉES DU CORPUS

Ce n'est pas sans arrière pensée que j'ai choisi deux textes appartenant à des genres littéraires radicalement différents, une pièce de théâtre, l'*Eunuque* de Térence et un texte historique, le Livre XLII de Tite-Live. Les lois propres à ces deux œuvres sont très différentes et il est immédiatement apparu que les déictiques sont rares chez l'historien, surtout si l'on élimine du corpus les discours directs ou rapportés. Dans ce livre XLII, la narration proprement dite n'offre que quatre exemples de *ille* ! Les occurrences sont en revanche abondantes dans la comédie faite de dialogues mais aussi, il est important de le rappeler, de récits. Mais, comme, d'autre part, dans le théâtre tout passe par les répliques des personnages, que ces répliques se veulent à l'image du *sermo quotidianus*

par essence spontané, souvent désordonné car élaboré au fil de la conversation, chaque locuteur est dans l'obligation de rendre son propos immédiatement compréhensible et clair, de lui donner du relief et d'attirer l'attention du spectateur sur des faits importants. Les déictiques, ainsi que les mimiques et la gestuelle, contribuent à répondre aux exigences du genre et sont abondants, y compris dans les récits.

L'historien en revanche n'a pas ces soucis. Il cherche à livrer des événements qu'il rapporte, une représentation organisée, sinon logique, du moins murement soupesée et méditée. Son récit est construit de façon linéaire, en enchaînant les causes et leurs effets ; le lecteur- auditeur est guidé par un agencement rationnel du propos qui suit la chronologie des faits et met en scène les événements et les protagonistes d'une manière ordonnée et simple, sans faire inopinément ressurgir (ou simplement surgir) des éléments qui en appellent à la mémoire du lecteur et nécessitent notamment le recours à *ille*.

## 5. *ILLE* DANS L'*EUNUQUE* DE TÉRENCE

C'est donc avant tout à partir des emplois relevés chez Térence que commencera cette étude.

Il est apparu très vite que *ille* était employé pour opposer à une autre, la notion à laquelle il référerait. Il forme alors, pour ainsi dire, couple, non seulement avec *hic* mais aussi avec d'autres anaphoriques et très souvent avec les pronoms personnels de la 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> personne.

### 5.1. Les couples d'opposition

— *Ego / ille – Tu / ille*

Le contraste se perçoit aisément dans les lamentations de Phédria, l'amant de Thais, lorsqu'il constate qu'il est momentanément écarté par celle qu'il aime au profit du soldat Thrason :

*Ego excludor, ille recipitur ! qua gratia,  
Nisi illum plus amas quam me et istam nunc times  
Quae aduectast, ne illum talem praeripiat tibi ? (Eun.159-61).*

« C'est moi que l'on met à la porte, c'est lui qu'on reçoit. Pour quelle raison, si ce n'est que tu l'aimes plus que moi et que celle que l'on t'a amenée [la jeune Pamphila], tu as peur maintenant qu'elle ne te chipe un tel amoureux ? »

Au vers 302-03, c'est d'emblée par *ille* que Chéréa évoque le *senex* qui l'a retardé alors qu'il suivait la jeune Pamphila. Le déictique permet de mieux faire ressortir le couple antagoniste ainsi formé. Le narrateur va raconter un épi-



sode dont il est un des acteurs ; il est en quelque sorte dédoublé, à la fois narrateur et objet de la narration :

*Vt illum di deaque senium perdant, qui me hodie remoratus est,  
Meque adeo qui restiterim, tum autem qui illum flocci fecerim !*

« Que dieux et déesses anéantissent ce vieux qui m'a aujourd'hui retenu et moi aussi bien, qui me suis arrêté et qui alors a accordé quelque importance à sa personne ».

Le contraste est visible à travers la répétition des *illum* et des *me*, chaque pronom étant placé en début de vers. D'autre part, le jeu avec désinences verbales personnelles accentue l'effet produit.

Aux vers 568 sq., Chéréa avoue que c'est bien lui qui a violé la jeune Pamphila, et que c'est à l'instigation de son esclave, Parménon, qu'il s'est substitué à l'eunuque pour pénétrer dans la maison de Thaïs et approcher de celle qu'il désire. Térence use des mêmes procédés stylistiques en jouant des oppositions et des répétitions de pronoms. L'eunuque est d'abord désigné par *is* :

*... Erat quidam eunuchus quem mercatus frater fuerat Thaidi / Neque is deductus etiam dum ad eam (569-70).*

« ...il y avait un eunuque que mon frère avait acheté pour Thaïs et qui ne lui avait pas encore été amené. »

Par la suite *ille* prend la place de *is* pour créer un contraste avec *ego* et souligner la substitution des rôles :

*Vt uestem cum illo mutem et pro illo iubeam me illoc ducier (572).*

« ( Parménon m'a suggéré ) de changer de vêtement avec lui et de me faire conduire là-bas à sa place. »

Auparavant le même eunuque, toujours désigné par *ille*, entrait dans un jeu d'opposition avec *tu* : ainsi aux vers 370-71, lorsque l'esclave Parménon évoque le premier la possibilité d'une substitution :

*Capias tu illius uestem* « tu pourrais prendre son costume » [...] *Pro illo te deducam* « je t'emmènerais à sa place » [...] *Te esse illum dicam* « Je dirais que toi c'est lui. »

Les exemples présentant ce jeu entre *tu* et *ille* sont aussi fréquents que le couple *ego/ ille*. On peut citer en outre :

*Fundam tibi nunc nimis uellem dari, / Vt tu illos procul hinc ex occulto caederes (Eun.787).*

« J’aurais voulu qu’en ce moment on te donne une fronde, pour que d’ici, à couvert, tu les mettes en pièces » dit le parasite Gnathon au *miles*, alors que celui-ci se prépare à donner l’assaut à la maison de la courtisane.

Mais, on le sait, *ille* ne se borne pas à ce type d’oppositions ; on le rencontre face aux autres déictiques et anaphoriques.

— *Is, iste, hic / ille*

Le corpus offre des exemples variés :

Ainsi au vers 593, Chéréa, pour rendre clair le récit qu’il fait du viol de Pamphila, use de l’opposition *is / ille* pour désigner les différents protagonistes de la scène. Un contraste est ainsi créé entre les servantes et la toute jeune fille :

..... *arcessitur lauatum interea uirgo / iit, lauit, rediit ; deinde eam in lecto illae conlocarunt*

« on vient entre temps chercher la jeune fille pour le bain ; elle part, prend son bain, revient : après cela elles <autres> (= les servantes) la placèrent sur son lit »

Dans le récit qu’il fait au *senex* Déméa, Parménon use de la même opposition pour distinguer Chéréa de l’eunuque :

*Is pro illo eunucho ad Thaidem hanc deductus est (Eun. 991).*

« Il (= ton fils) a été amené ici chez Thaïs à la place de cet eunuque »

*Ille* peut aussi se trouver face à *iste* :

Thr. *Quid rides ? – Gn. Istuc quod dixi modo / Et illud de Rhodio dictum cum in mentem uenit (Eun. 497-98).*

Il s’agit d’un échange entre le *miles* Thrason et son parasite Gnathon. « De quoi ris-tu ? – De ce que tu viens de dire et de ce que tu as raconté à propos du Rhodien et qui me revient à l’esprit. »

*Istuc* réfère à une plaisanterie boiteuse que Thrason, comme le souligne l’adverbe *modo*, vient de faire, alors que *Illud dictum* renvoie à une anecdote qu’il a racontée un peu plus haut dans la scène.

- On relève enfin de nombreux couples *hic / ille*. Toutefois on ne peut pas réduire leur signification au contraste, /proximité/ pour *hic*, /éloignement/ pour *ille*, comme on l’a vu pour les vers 638 à la page 19. Le contraste est souvent d’un autre ordre, comme on peut le constater à travers l’exemple suivant :

*Hic uero est qui si occeperit / Ludum iocumque dices fuisse illum alterum (Eun. 200-01).*

« Si celui-ci s'y met (à fréquenter des courtisanes) tu diras que l'autre n'était que jeu et plaisanterie » constate Parménon en opposant les deux frères, le jeune, Chérea (*hic*) et l'aîné, Phédria (*ille*).

Certes Chérea est présent sur scène tandis que son frère est parti à la campagne. Toutefois, comme on l'a déjà signalé, la présence sur scène du référent n'empêche pas l'emploi de *ille*, preuve que le signifié fondamental de ce démonstratif n'est pas l'expression de l'éloignement, que ce soit dans l'espace ou dans le temps. Dans cet exemple, l'opposition *hic / ille* traduit seulement une différence, celle que l'esclave établit entre les deux frères et qui concerne leurs traits de caractère. De cette manière les propos sont clairs.

Nombreux sont les exemples où *ille* fait pendant à *hic* pour exprimer d'autres effets de sens. Ainsi au vers 360, alors que le jeune Chérea s'enquiert auprès de Parménon de l'identité de la jeune fille qu'il a aperçue en ville, le nom de Thaïs, qui vient de l'acheter, est évidemment évoqué ; Chérea, abandonnant pour un moment le fil de son exposé, lâche alors cette exclamation qui forme en quelque sorte une parenthèse, mais qui en dit long sur ses préoccupations :

*Numquamne etiam me illam uidisse !* « Dire que je ne l'ai encore jamais vue ! ».

Mais au vers suivant il revient à celle qu'il désire : *At nihil ad nostram hanc !* « Mais rien à voir avec la nôtre ! »

Les deux femmes sont absentes ; *ille* signale seulement l'intrusion d'un nouveau thème, alors que *hic* indique que l'on revient au propos principal, la jeune fille dont Chérea est fortement épris.

Lorsqu'aux vers 657-58 les deux servantes de Thaïs s'indignent du viol subi par la jeune fille et doutent qu'il ait pu être commis par un eunuque, Pythias conclut :

*Ego illum nescio qui fuerit, hoc quod fecit res ipsa indicat*

« Moi j'ignore qui il était ; ce qu'il a fait, la réalité le montre d'elle-même. »

Ici encore l'opposition *hic/ ille* établit le contraste entre ce qui est annexe, l'identité du violeur, et ce qui est primordial, le viol lui-même. La même Pythias avait déjà marqué la même différence en entrant en scène :

*Vbi ego illum scelerosum misera atque impium inueniam aut ubi quaeram ?  
Hocine tam audax facinus facere esse ausum !* (643-44).

« Où vais-je le trouver, misère de moi, ce criminel, cet impie et où vais-je le chercher ? Avoir osé commettre ce forfait si audacieux ! »

Le passage de *hic* à *ille* peut être, de manière plus générale, la marque d'une différence que le locuteur tient à signaler. Au vers 591 le contraste revêt plusieurs aspects. En effet Chérea est en train de raconter à son ami Antiphon comment il est arrivé à ses fins et surtout pour qu'elles raisons il a osé commettre l'irréparable et déshonoré la jeune Pamphila. C'est qu'il avait sous les yeux l'exemple de Jupiter dont les amours avec Danaé décoraient les murs de la chambre de la jeune fille. Pourquoi les mortels ne se permettraient-ils pas ce que Jupiter faisait couramment ? Certes le passage de *hoc* à *illud* souligne le passage du divin à l'humain, du virtuel de l'art à la réalité de la vie, mais aussi (et cela prouve encore une fois que *ille* n'est pas par essence porteur d'un signifié /éloignement/) du passé mythique au temps, certes déjà révolu, vécu par le locuteur. Surtout, et on reviendra plus loin sur cette notion fondamentale à nos yeux, *ille* est l'indice d'une **rupture** dans l'énonciation elle-même. On quitte en effet le récit où le narrateur, protagoniste des événements, est l'objet d'une description à travers laquelle, dans un discours rapporté, on découvre ses pensées et ses hésitations, pour revenir au niveau premier de l'énonciation où le locuteur s'exprime directement pour rapporter les faits et proclamer la réalisation de son exploit :

*Ego hominico hoc non facerem ! Ego illud uero ita feci ac lubens !*

« Moi, petit homme, je ne le ferais pas ! Mais je l'ai fait, comme lui et de bon cœur ! »

Ces derniers exemples nous amènent à penser que *ille* a pour rôle fondamental de marquer un contraste avec le terme auquel il fait pendant. La signification plus précise qu'il revêt alors dépend de ce dernier et varie, comme on le voit, à travers la diversité des exemples et des situations évoquées, en fonction du contexte. Les derniers emplois qui vont suivre confirment cette analyse et montrent que *ille* peut créer un contraste avec toute notion, quelle que soit la forme linguistique qu'elle revêt.

- *ille* fait couple avec un relatif, ici un relatif de liaison ; l'un comme l'autre synthétise des idées développées et débattues auparavant par Chérea, bien décidé à se jouer des courtisanes pour venger toute la gent masculine qu'elles exploient depuis si longtemps :

*Quod qui rescierint, culpent ; illud merito factum omnes putent (Eun. 387).*

« Qui l'apprendrait (que je mets en péril le patrimoine paternel en fréquentant et payant des courtisanes) me condamnerait ; pour l'autre chose (s'introduire frauduleusement chez Thaïs et « se servir » seul) tout le monde estimerait que c'est bien fait »

On peut citer pour finir des cas où *ille* s'oppose à un substantif :

*Hominem perditum / Miserumque ! Et illum sacrilegum ! (Eun. 418-19).*

« Le piètre et misérable individu ! Et lui, ce sacripant ! » s'exclame Parménon qui, à l'insu du soldat et de son parasite flatteur, vient d'assister à leur conversation.

*Ille* indique simplement que son référent est autre que celui du substantif *hominem*. Car si Parménon établit une différence entre les deux individus, il est difficile de dire ici si le déictique permet l'identification sans équivoque de son référent, ce qui permettrait de savoir, par déduction, qui est représenté par le substantif *homo*, lui aussi au contenu notionnel bien vague. Rien n'est sûr dans ces exclamations et les qualificatifs peuvent s'appliquer aussi bien à Thrason qu'à Gnathon. Sans l'aide d'un geste, *ille* n'est d'aucun secours. Seule n'est marquée que l'existence d'un couple, constitué d'éléments qui d'ailleurs, comme le prouve cet exemple, ne sont pas nécessairement très différents ni même, à plus forte raison, antagonistes<sup>5</sup>.

*Neque praeterquam quas ipse amor molestias / Habet addas et illas quas habet recte feras (Eun.77-8).*

« Et n'ajoute pas aux ennuis que l'amour lui-même comporte et, ceux qu'il comporte, supporte-les comme il convient. »

Dans ces conseils adressés à Phédria par son esclave, le déictique est, comme cela se doit, l'anaphorique du substantif *molestias*. Mais dans cet exemple, comme l'indique la reprise de la même relative, le contenu notionnel du substantif ne change pas. Toutefois *ille* produit un effet que ni l'anaphorique *is*, ni aucun autre déictique ne pourrait produire ; il souligne dans cette *sententia* l'opposition, non plus entre deux substantifs, mais entre les deux verbes *addas* et *feras*.

## 5.2. *Ille*, marque d'une rupture, d'un changement

Le déictique peut enfin être utilisé simplement pour signaler l'apparition d'une nouvelle notion qui vient en quelque sorte rompre, renouveler le contenu du propos. *Ille* est notamment utilisé pour indiquer l'arrivée sur scène d'un nouveau personnage :

*Abi tu, cistellam, Pythias, domo effer cum monumento (Eun. 753-54).*

« Va, Pythias, apporte de la maison la cassette avec les pièces de reconnaissance » ordonne Thaïs à sa servante. Mais, voyant arriver le *miles*, Pithias

<sup>5</sup> C'est, à notre avis, de cette manière que s'explique le couple *haec illa* dans l'épigramme de Martial citée p. 19. *Illa* marque un contraste avec *haec*. *Haec*, selon nous, ne signifie pas la proximité du référent et ne fournit aucune indication permettant de l'identifier. On est donc dans l'incapacité de savoir qui, de Thaïs ou de Laecania, a de fausses dents. Tout laisse à penser que Martial prend plaisir à ne pas guider le lecteur vers la solution de l'énigme.

ne répond pas directement aux ordres, elle enchaîne : *Viden tu illum, Thais* « Le vois-tu, Thais ? »

C'est avec cette fonction qu'*ille* est utilisé au vers 670 (cf. p 20 *Illud uide os ut ...*). Phédria sort de la maison de Thaïs en traînant l'eunuque et, s'adressant aux servantes, leur signale, par le truchement du déictique, qu'il amène sur la scène quelque chose de nouveau. Ce type d'emploi est fréquent et l'on citera pour finir :

*Sed estne ille noster Parmeno ? (Eun. 974).*

« Mais n'est-ce pas notre esclave Parménon qui vient là ? » s'interroge le *senex* pour attirer l'attention des spectateurs sur l'entrée en scène du personnage.

La comédie offre très souvent des passages où un personnage fait le récit d'événements qui se sont produits hors de la scène. Ces moments sont de véritables numéros de virtuose qui permettent à l'acteur concerné de faire montre de toutes les facettes de son talent. Ce sont de véritables pièces de théâtre où le soliste tient tous les rôles, celui du narrateur et ceux des acteurs. Dans ce type de passage *ille* est notamment utilisé pour désigner celui qui va prendre la parole. Il est, dans ce cas, au nominatif et constitue l'indice d'un changement de protagoniste que le comédien soulignait peut-être en modifiant sa voix. On relève ainsi un exemple dans le récit que fait la servante Dorias du banquet plutôt houleux qui se tient dans la maison du soldat Thrason. Ce dernier, jaloux des hommes qui entourent Thaïs, demande à un jeune esclave de lui amener Pamphila. Ce qui entraîne immédiatement, de la part de Thaïs, un refus net, annoncé par *illa* :

*Illa : « minime gentium ! » Elle : « pas le moins du monde ! » (Eun. 625)*

Ailleurs, c'est Gnathon, spectateur complaisant du *miles* Thrason, qui, anticipant sur la suite du récit et impatient de connaître la réponse d'un autre protagoniste, pose la question :

*Papae ! / Iugularas hominem . Quid ille ? (Eun. 417).*

« Oh ! Oh ! Il était jugulé l'individu. Et lui alors ? [que répondit-il ?] » demande Gnathon à Thrason.

Ce procédé ne relève pas exclusivement de la langue parlée et n'est réservé ni à la comédie ni même au roman (cf. Apul., *Met.* 1,1,7,1 *At ille* « ..., *inquit*, ... » dans le récit d'Aristomène qui met en scène un certain Socrate), mais il est aussi en usage dans la prose soutenue (cf. Cic., *De orat.* 1,45, pour marquer le changement de locuteur, la réponse de Crassus à Scaevola : *Tum ille : non sum, inquit, nescius, Scaevola ...* « Alors lui : « Je n'ignore pas, Scaevola, ... ») et dans les vers épiques (Verg., *Aen.* 2,287 sq... dans l'épisode de apparition

d'Hector à Enée ; après les lamentations et les questions d'Enée, Hector s'apprête à répondre et le poète signale sa prise de parole douloureuse : *Ille nihil, [ ... ] sed [ ... ] inquit*).

### 5.3. Synthèse

Il ressort de cet examen que le rôle fondamental de *ille* est de marquer une rupture, l'apparition ou la réapparition d'une notion qui vient perturber l'organisation et le déroulement de l'énoncé. Le co-énonciateur est alors invité à rechercher dans sa mémoire les concepts qu'il a enregistrés ou, dans le cas de la cataphore, à se préparer à mémoriser une nouvelle notion. Ce signifié fondamental est extrêmement abstrait, il concerne l'acte énonciatif lui-même puisqu'il informe sur la manière dont se construit le discours. Est-on encore en droit d'établir une distinction entre référence extra-textuelle et référence intra-textuelle puisque *ille* caractérise avant tout la façon dont son référent s'insère dans l'énoncé pour l'infléchir ? Problème que nous différons pour le moment, car il ne peut être résolu qu'une fois le signifié de chaque déictique établi.

De l'idée de rupture on passe ensuite aisément à celle d'opposition et l'on a vu que *ille*, loin de se limiter à *hic*, faisait couple avec toute sorte de termes et de structures, à commencer par les pronoms personnels. Là se trouve peut-être la genèse de son passage, dans les langues romanes, au statut de pronom personnel de la 3<sup>o</sup> personne.

D'autre part, le contraste « proximité » / « éloignement » n'est toutefois pas la seule valeur sémantique que revêt la paire qu'il forme avec *hic*. On a vu que d'autres effets de sens se dégageaient de cette opposition ; c'est que la valeur de *ille* dépend de celle du terme auquel il fait pendant et, comme nous l'avons déjà dit, tant que nous n'aurons pas fait le même travail pour *hic*, les conclusions auxquelles nous aboutissons maintenant ne sont que provisoires et sujettes à modifications.

Enfin ce signifié éminemment vague, abstrait, en quelque sorte « passe-partout » explique sans doute que ce déictique verra ses emplois se multiplier. Puisque ce qui est fréquent devient banal, *ille* perdra son originalité et son intensité et, à l'époque pré-romane, après s'être vidé de sa signification propre, devenu simple anaphorique, finira par supplanter *is*.

La grande fréquence de *ille* dans la comédie de Térence est due en premier lieu aux exigences du genre dramatique. Pour être clair et instantanément compréhensible, le dialogue du théâtre est à la recherche d'effets et les différents déictiques dont dispose le latin, introduisent de la variété dans les dialogues, en créant contraste et relief. Contrairement à l'anaphorique *is*, les trois déictiques, *hic*, *iste*, *ille*, phonétiquement plus étoffés, rendent peut-être encore plus audible le texte, tout en apportant les nuances qui leur sont propres. Pour sa part, *ille*, signifiant d'une rupture, accompagne, pour les rythmer, les mouvements de la pensée et des répliques des personnages. Car, conformes en cela au *sermo*

*quoditianus*, les dialogues de la comédie ne se déroulent pas selon un schéma ordonné et logique, mais sont souvent perturbés, contrecarrés par l'intrusion d'événements ou d'idées inattendues voire saugrenues.

## 6. *ILLE* DANS LA NARRATION HISTORIQUE

Nous avons déjà signalé que, dans les passages purement narratifs du livre XLII de Tite-live, seules 4 occurrences de *ille* avaient été relevées. C'est que le récit historique est ordonné et se veut clair ; il suit souvent l'ordre chronologique des événements, en faisant enchaîner les causes et leurs effets. Peu de ruptures, de reprises d'éléments évoqués puis mis dans l'ombre. Lorsqu'il y a anaphore, le référent est exprimé à proximité du pronom, sans qu'apparaisse entre eux aucune autre notion. Enfin, lorsque l'anaphore est répétée, l'anaphorique remplit à chaque fois la même fonction grammaticale. Ce phénomène s'observe couramment pour la fonction sujet grammaticale, à ceci près que ce sont pratiquement toujours les désinences personnelles verbales de 3<sup>o</sup> personne, très rarement *is*, qui opèrent l'anaphore. Si un nouveau concept, appelé à être exprimé sous la forme d'un sujet grammatical intervient, il est alors explicitement désigné. Quelques exemples suffiront :

*Et in Liguribus in agro Statellati pugnatum ad oppidum Carystum. Eo se magnus exercitus Ligurum contulerat* (Liu. 42,7,2).

« Chez les Ligures aussi, sur le territoire de Statellae, on livra bataille près de la ville de Carystus. Là s'étaient rassemblés une grande armée Ligure. »

Bien que les Ligures aient été mentionnés dans la 1<sup>o</sup> phrase, ils sont à nouveau explicitement nommés dans la seconde. En revanche, tant que le sujet grammatical reste le même, les désinences personnelles opèrent l'anaphore :

*Consul qua ferocia animi usus erat in Liguribus, eandem ad non parendum senatui habuit. Legionibus extemplo Pisas in hibernacula missis, iratus patribus, infestus praetori Romam redit ; senatuque extemplo [ ... ] uocato, multis uerbis inuectus in praetorem qui [ ... ]* (Liu. 42,9,1).

« Le consul, en refusant d'obéir au Sénat, montra le même emportement que celui dont il avait fait preuve à l'égard des Ligures. Après avoir aussitôt envoyé ses légions dans leurs quartiers d'hiver à Pise, il rentra à Rome, irrité contre les sénateurs et furieux contre le préteur. Après avoir convoqué le Sénat, il prononça un discours long et violent contre le préteur qui ... »

C'est ainsi que la narration historique est claire et linéaire. On comprend pourquoi les occurrences de *ille* sont rares. Leur apparition correspond à des impératifs énonciatifs et stylistiques, au souci de créer un contraste, de provoquer



une rupture. Leur justification reste identique à celle que l'on a notée dans l'*Eunuque*.

En 42,8,3, Tite-live décrit la façon dont se solda la victoire des Romains sur les Ligures. Il adopte pour commencer le point de vue des Ligures :

*Sperauerunt tamen <non > atrocius quam superiores imperatores consulem in se saeuitutum. At ille arma omnibus ademit, oppidum diruit, ipsos bonaque eorum uendidit.*

« Ils avaient espéré pourtant que le consul ne les traiterait pas plus durement que les précédents généraux. Mais celui-ci leur enleva à tous leurs armes, détruisit leur ville, les fit vendre, eux et leurs biens. »

Il y a bien une rupture entre les deux phrases, comme le prouve la présence de *at*. L'historien change en effet de point de vue, quittant celui des Ligures pour revenir à celui de Romains ; mais surtout le contraste est total entre les espoirs des vaincus et l'intransigeante cruauté du consul victorieux. Sur le plan grammatical, la 2<sup>o</sup> phrase présente un nouveau sujet, le consul. Ce dernier est bien mentionné dans la phrase qui précède, mais il n'en est pas le sujet grammatical. *Ille* qui le représente a pour fonction de marquer cette rupture grammaticale. De plus, accolé à *at*, il souligne le très fort antagonisme entre le consul et les Ligures. La structure syntaxique se fait l'écho du contenu notionnel du passage.

Il est tout à fait remarquable que, sur les 4 occurrences de *ille*, deux se rencontrent au tout début du chapitre VIII, à un moment où Tite-Live dénonce les agissements inhumains d'un élu du peuple romain. Juste avant le passage que l'on vient d'examiner, on note un autre emploi :

*Post hanc pugnam ex diuersa in unum collecti Ligures, cum maiorem multo partem ciuium amissam quam superesse cernerent – nec enim plus decem milia hominum erant – dediderunt sese, nihil quidem illi pacti ; sperauerunt enim ...* (Liu. XLII,8,1).

« Après cette bataille, les Ligures qui s'étaient enfuis dans toutes les directions se regroupèrent : voyant que, parmi leurs concitoyens, ceux qui étaient tombés étaient beaucoup plus nombreux que ceux qui survivaient – ils n'étaient pas plus de dix mille, en effet – ils se rendirent, sans conclure, il est vrai, de convention ; ils avaient en effet espéré ... »

Au premier abord, l'emploi du déictique semble totalement superflu. Le participe *pacti*, accordé au masculin pluriel renvoie sans aucune équivoque au sujet grammatical *Ligures*. *Illi* appuyé par *quidem* signale qu'il introduit une information qui, conformément à la chronologie des événements, aurait dû être mentionnée avant le verbe principal *dediderunt sese* : on négocie d'abord les clauses d'un contrat pour ensuite agir. Avant de se rendre, les Ligures auraient

pu en discuter les conditions. Le déroulement du récit est donc malmené par une information qui semble rajoutée au dernier moment, et à laquelle le déictique apporte du relief. Et si Tite-Live met tant de soin à attirer l'attention de ses lecteurs sur la légèreté des Ligures, c'est que les conséquences en seront, comme on l'a vu, dramatiques. Ici encore la déixis permet d'agencer le propos en fonction d'une intension bien calculée de l'auteur.

Plus loin, au chapitre 31, en emploi cataphorique, *ille* répond à un *id* lui aussi cataphorique. Dans ce chapitre consacré au tirage au sort des provinces, Tite-Live énumère avec force détails et précisions le nombre des soldats alloués. La Macédoine jouit d'un traitement particulier puisque son proconsul devra faire la guerre au roi Persée. L'historien mentionne deux faits remarquables, le premier est signalé par *id* :

*id praecipui provinciae Macedoniae datum quod...* (42,31,2).

« on accorda une chose importante à la Macédoine ... »

Le second est annoncé par *illud* :

*Illud quoque praecipuum datum sorti Macedoniae ut centuriones militesque veteres scriberet, quos uellet consul ...* (42,31,4).

« Une autre mesure importante fut accordée au consul qui obtiendrait la Macédoine : il pourrait enrôler des vétérans, centurions et soldats, autant qu'il voudrait ... »

Le déictique s'oppose à l'anaphorique en présentant comme différente, originale et nouvelle, par conséquent en rupture avec ce qui précède, la dérogation supplémentaire évoquée : il ne s'agit plus du nombre des soldats à enrôler, mais de leur âge, puisqu'il sera possible d'engager des vétérans.

Enfin en 42,65,9, *ille* fait couple avec *hic* :

*Hoc illo bello nouum genus teli inuentum est* « Ce genre de projectile fut inventé pendant cette guerre. »

*Hoc genus* souligne la cohésion textuelle puisque, conformément à la majorité de ses emplois, il réfère à une notion mentionnée très peu de temps auparavant dans la phrase précédente, les *cestrosphendones* qui causent des ravages dans l'armée (*Maxime cestrosphendonis uulnerabantur* « Ils étaient surtout blessés par les cestrosphendones »). Pour préciser de quelle guerre il est question, le narrateur n'a pas vraiment le choix, puisque *hic* est déjà utilisé. Comme il s'agit de la guerre qui est elle-même le thème du récit, elle est évidemment saillante dans la mémoire des lecteurs. Mais dans la mesure où elle n'a pas fait l'objet d'une mention explicite dans la phrase qui précède, elle ne peut pas être évoquée par *is*. Seul *ille* peut donc être utilisé pour renvoyer à ce

réfèrent diffus, en indiquant qu'il réintroduit dans l'énoncé une notion mémorisée depuis déjà un certain temps. Telle est la seule raison de son emploi. Que le contenu de la phrase corresponde non plus à un épisode historique, mais à une remarque de Tite-Live destinée à ses lecteurs et clairement ancrée dans le *nunc* de l'énonciation, n'a aucune incidence sur le choix du déictique. L'idée d'éloignement dans le temps, qui semble se dégager du circonstant temporel *illo bello*, n'est qu'une impression suggérée par la nature et le contenu mêmes de l'œuvre de Tite-Live. La motivation de l'emploi du déictique relève d'impératifs discursifs ; le déictique est la trace de la manière dont le locuteur a choisi de construire son récit, choix opéré au moment de l'élaboration du discours, choix relevant de l'acte énonciatif lui-même. C'est en effet l'innovation technique, aux conséquences dramatique sur les ennemis, que l'historien a tenu, par le truchement de *hic*, à mettre au premier plan de ses propos.

L'examen de ces rares exemples liviens montre que les emplois de *ille* s'expliquent de la même manière que ceux de l'*Eunuque*. On retrouve à la base le signifié de rupture. Leur fréquence dépend des exigences énonciatives et stylistiques propres à chaque genre littéraire.

## CONCLUSION

Une fois encore, on constate que le signifié d'un déictique, en l'occurrence *ille*, est éminemment vague et surtout abstrait et qu'il livre une indication sur la manière dont l'énoncé est élaboré et construit. La déixis permet au locuteur de jalonner son propos d'indices pour guider l'auditeur et lui permettre de suivre le fil de son discours. Car la participation du co-énonciateur est indispensable. C'est à lui de retrouver, saillante dans sa mémoire, la notion insérée dans l'énoncé par le déictique.

Plus fondamentalement encore, le choix d'un déictique relève de la liberté du locuteur. Avec les différents déictiques, ce dernier dispose de moyens pour faire varier la façon dont peut être appréhendée la notion mentionnée ou évoquée. Car en disant le monde, le locuteur en propose une représentation abstraite et totalement subjective, organisée comme il l'entend, en fonction des outils dont il dispose. Les déictiques ne servent pas à montrer le réel tel qu'il est objectivement, mais tel qu'il est **dit**, transposé et organisé dans la symbolique du langage, selon le bon vouloir du sujet parlant.

madojoffre@orange.fr

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

BERTOCCHI, A., « The role of antecedents of Latin anaphoras, *Latin vulgaire- latin tardif II. Actes du II<sup>o</sup> colloque international sur le latin vulgaire et tardif* (Bologne, 29 août, - 2 septembre 1988), Niemeyer, Tubingen, 1989, pp. 441-461.

- « Occurrences of *is* as a grammaticalization of the speaker », *Papers of grammar IV*, G. Calboli ed., CLUEB, Bologna, 1994, 1-27.
- BODELOT, C., *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin*, B.E.C., Peeters, Louvain, 2000 plus particulièrement p. 123 sq.
- BOLKESTEIN, A. M., « Discourse organization and anaphora in Latin, » *Textual parameters in older languages*, S. C. Herring, L. Scholer ed., Benjamins, Amsterdam, Philadelphia, 2000, pp. 107-138-
- CALBOLI, G., « Les pronoms démonstratifs latins et la formation de l'article roman », *Revue de philologie*, 64, 1990, pp. 71-88.
- DIESSEL, H., *Demonstratives. Form, Function and grammaticalization*, Benjamins, Amsterdam, Philadelphia, 1997.
- JOFFRE, M. D., « Sens et emploi de *iste* à la fin de l'époque républicaine », *R.E.L.*, 74, 1997, pp. 145-154.
- « Comment s'élabore le sens d'une forme ? L'exemple de *iste* dans l'*Asinaria* de Plaute », *Mélanges offerts à C. Moussy*, Bibliothèque d'études classiques, Peeters, Louvain, 1998, pp. 131-137.
- (a) « *Iste*, un moyen de capter l'attention de l'auditoire », *Parole, Media, Pouvoir dans l'Occident romain*, Hommages offerts au professeur G. Achard, C.E.R.O.R., Université Jean-Moulin-Lyon III, De Boccard, Paris, 2007, pp. 11-22.
- (b) « *Ipse*, anaphore et deixis », *Ordre et cohérence en latin* (communications présentées au 13<sup>e</sup> colloque de linguistique latine), Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc.CCXIII, Droz, Genève, 2007, pp. 97-110.
- A paraître : « Cicéron, *Laelius, Pro Caelio* : *Iste*, une autre approche de la deixis », dans les *Actes du XIV<sup>e</sup> colloque international de linguistique latine, Erfurt*, juillet 2007.
- KLEIBER, G., « Déictiques, embrayeurs, etc. ..., comment les définir ? », *I.G.*, 30, 1986, pp. 3-22.
- « Anaphore – deixis : où en sommes-nous ?, *I.G.*, 1991, pp. 51, 3-18.
- *Anaphore et pronoms*, Duculot, Louvain-la-Neuve, 1994, plus particulièrement l'introduction et le chapitre : « l'anaphore, d'un problème à l'autre », pp. 21-41.
- MOREL, M. A., Danon-Boileau L. édit., *La deixis*, (Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990), 1992, P.U.F., Paris.
- ORLANDINI, A., « Pour une analyse des pronoms personnels latins : une analyse de *is*, *I.G.* 34, 1987, pp. 9-14
- « *Hic* et *iste* chez Plaute : une analyse sémantico-pragmatique, *Subordination and other topics in Latin* (Actes du colloque international de linguistique latine, Bologne, 1985) G. Calboli ed., Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, 1989, pp. 463-482.
- « La naissance de l'article dans les langues romanes », *Lalies*, 11, Presses de l'E.N.S., Paris, 1990, pp. 15-27.
- *Il riferimento del nome*, Clueb, Bologne, 1995.
- PIERONI, S., « Dimonstrativi e *ego* fissile », *Morfosintassi latina. Punti di vista* (N. La Fauci, S. Pieroni ed.), Edizioni ETS, Pise, 2007, pp. 9-25.
- PINKSTER, H., *Lateinische syntax und semantik*, Francke Verlag, Tübingen, 1987.
- SERBAT, G., « *Is*, un super-nom », *Opera disiecta*, L. Nadjo édit., B.I.G., Peeters, Louvain, 2001, pp. 575-581 (cf. *Latomus* T. XLIII, fasc.3, 1984, pp. 554-559).